QUALITÉ DE L'EAU DE POSSOTOMÈ

Les associations de consommateurs interpellées

Le jeudi 21 février dernier, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'Emploi, M.Lazare Sèhouéto, a rencontré les différentes associations des consommateurs évoluant au Bénin. Au centre des débats, la qualité de plus en plus décriée de l'eau minérale thermale de Possotomè.

Fernando HESSOU

Le ministre du Commerce a placé les associations des con-sommateurs devant leur responsabilité à propos de la situation spécifique de certains produits sur nos marchés. La rencontre de jeudi dernier a été rendue nécessaire par les informations selon lesquelles, la qualité de certains de nos produits se dégrade de plus en plus. C'est ce qui a poussé l'Ong Alcrer à écrire au ministre de l'Industrie pour dénoncer le fait que «l'eau de Possotomè ne serait plus l'eau de Possotomè». Partagé entre la nécessité à la fois de protéger les consommateurs et les entre prises qui composent le tissu socio-économique national, M.Sèhouéto a entrepris pludémarches. La première nsisté à faire le prélève-d'échantillons envoyés

dans des laboratoires en vue d'être analysés.

Une mission a été envoyée à la Sobebra pour voir ce qui se passe sur la chaîne de produc-

Parallèlement à tout ce qui précède, le ministre du Commerce a décidé de mettre l'information à la portée des associations de consommateurs afin



"L'eau de Possotomè ne serait...



..plus l'eau de Possotomè".

qu'elles puissent jouer leur rôle de défenseur desdits consom-

A cette séance de travail, on avait noté la présence de Ber-nard Dossou Dossa de «Que choisir Bénin», Romain Houéhou de la Ligue pour la déforce de Cosses travelles. défense du Consommateur au Bénin, Elie Gangnido de l'Adepic-Bénin et Jacques Arbi de Arambe Kafu Ata. Ces présidents d'associations sont

priés de faire jouer leur devoir d'ingérence, d'exprimer assez clairement leurs inquiétudes afin d'entraîner un changement de comportement de nos entrepreneurs afin qu'ils arrêtent de mettre à notre disposition, des produits qui ne répondent pas aux qualités qu'on leur attribue théoriquement ou tout au moins, qu'ils nous rassurent sur la qualité des produits livrés sur le marché.

Dans sa démarche, M. Sèhouéto a tenu à expliquer clairement sa préoccupation afin qu'il n'y ait pas de confusion. Il s'agit pour lui de «laver le bébé sans le jeter avec l'eau qui a servi à le laver».

Dans les prochains jours, une déclaration conjointe des associations de consommateurs viendra tirer sur la sonnette d'alarme. Il s'agira désormais de savoir si l'eau gazéifiée qui porte le label «Possotomè» est de l'eau minérale thermale gazéifiée de Possotomè ou juste de l'eau de robinet à laquelle on a ajouté du gaz carbonique. Il s'agira aussi que l'entreprise rassure les consommateurs que l'eau de Possotomè est toujours conditionnée à Possotomè, avec tous les sels minéraux qui ont fait ou font sa réputation.

POINT DE PRESSE HEBDOMADAIRE

Gaston Zossou en colère

Le ministre de la communication et de la Promotion des Technologies nouvelles, M.Gaston Zossou, a animé jeudi dernier son traditionnel point de presse. Parmi les nombreux sujets abordés, celui relatif à la parution du livre «Le vrai visage du Caméléon» consacré à l'affaire Kovacs, a mis le porte-parole du gouvernement dans une grande colère.

Fernando HESSOU

Lorsque la question liée aux revendications des travailleurs a été abordée, le ministre Zossou a fait preuve d'un calme déconcertant.

Il a expliqué que le gouverne ment est convaincu que les travailleurs font leurs revendications de façon honnête. Pour cela, l'exécutif est en train de tout mettre en œuvre pour que des solutions soient trouvées aux problèmes qui préoccupent les travailleurs. Que ce soit à propos de l'avancement au mérite à propos duquel les travailleurs font preuve d'une intransigeance quasi maladive ou des élections professionnelles, M.Zossou a gardé tout son

Le sujet qui a fait sortir le ministre de la Communication de ses gongs, est celui relatif au livre «Le vrai visage du Caméléon» paru dans la collection Droit de savoir. Pour M.Zossou, ce livre est fait pour intoxiquer la jeunesse et pour la détourner d'une équipe qui s'attèle à la tâche pour conduire le pays vers le développement. Il a estimé que le livre véhicule un bouillon de haine et ne vise qu'à détruire un homme qui a pourtant décidé de faire de la lutte contre la corruption, une priorité. M.Zossou a dit que le livre qui est mis sur le marché, est



Le ministre Gaston Zossou contre «Le vrai visage du Caméléon»

l'œuvre de gens en désespoir, des mauvais perdants éternels pour qui, «tant que c'est pas eux le médecin-chef, que l'enfant meurt, ce n'est pas un problème»

Dans sa colère, M.Zossou s'est fait menaçant. «On arrêtera cela net parce que nous avons le devoir de conserver la paix sociale», a-t-il affirmé avec force.

Le livre de Janvier Yahouédéhou est donc désormais au centre de la polémique socio-politique au Bénin. La sor-tie du porte-parole du gouvernement à propos de ce livre a davantage contribué à éveiller l'attention sur l'œuvre qu'autre chose. Pour cela, les jours à venir vont nous édifier sur la façon dont le public va apprécier le livre.

PASSATION DE SERVICE AU M.F.E

Le nouvel argentier prend les commandes

Le jeudi 21 février 2002, dans la salle de conférence du ministère des Finances et de l'Economie(Mfe) devenue trop exiguë pour contenir le public venu massivement rendre d'une part hommage à M.Abdoulaye Bio Tchané, ministre sortant et d'autre part féliciter M. Grégoire Laourou pour sa nomination, les commandes dudit ministère ont été remises à M. Grégoire Laourou par M. Abdoulave Bio Tchané appelé à de nouvelles fonctions au Fonds monétaire international.

Bonaventure KITI

Assainir les finances publiques. améliorer la situation macroéconomique du Bénin, lutter contre la pauvreté, mettre en œuvre de nombreuses réformes, moderniser le ministère des Finances et de l'Économie, améliorer les services fournis par l'administration des finances aux usagers et lutter contre la corruption, le détourne-ment et la fraude fiscale sont les tâches que le ministre Bio Tchané a invité son successeur à poursuivre.

Au personnel du ministère, il a demandé, comme il y a quatre ans, d'être loyal vis-à-vis de l'administration pour que l'ouvrage qu'ils ont entamé ensemble et qui n'est pas achevé aboutisse

«Cela constitue pour moi un sujet de préoccupation et je peux vous rassurer que partout où je me trouverai, je serai at-tentif à la situation de notre pays et continuerai d'apporter ma pierre à l'édifice», a t-il

Puis il a fait remarquer son attachement à la réforme budgétaire avec ses principales com-posantes que sont l'approche de budget-programme et le



Le ministre Grégoire Laourou

Sygfip. Pour le ministre Bio Tchané, ces deux instruments, malgré les difficultés de démarrage qu'ils ont présentées, permettront d'avoir un système budgétaire performant et des dépenses publiques à efficacité accrue. En réponse à l'allocution du ministre Bio Tchané, Ministre Bio Tchané, M.Grégoire Laourou , ministre entrant, a promis être fidèle aux engagements pris ensemble avec son prédécesseur pour sortir nos populations de la pauvreté. «Le sens de la patrie commande que nous nous engagions à relever ces défis», at-il déclaré. Aussi a-t-il invité ses collaborateurs surtout les syndicalistes à l'aider à accomplir

POINT DE PRESSE DU FONAC.

La marche vers la présidence encore avortée.

Le Front des organisations nationales contre la corruption (Fonac)n'est pas au bout de ses peines. Toutes ses tentatives de marcher sur la présidence de la République pour dénoncer l'impunité sont toujours bloquées. C'est encore le cas jeudi dernier et à défaut d'une marche, le Fonac s'est contenté d'organiser au siège du Conseil de l'Entente à Cotonou, une conférence de presse.

Marie-Louise BIDIAS **MATCHOUDO**

La conférence de presse de jeudi dernier avait pour objectif d'expliquer les motifs pour lesquels la marche initialement prévue vers la présidence n'a plus eu lieu. Le président du Fonac, M. Maximilien Sossou-Gloh, a expliqué que le mer-credi 20 février dernier, aux environs de 17 heures, un courrier venant du Chef de la Circonscription urbaine de Cotonou (Cuc), M. Jérôme Dandjinou, autorisait la marche pacifique prévue de la place du souvenir au Palais de la République (place de l'indépendance). Selon le président du Fonac, tous les militants à ce moment précis avaient été touchés. Tous les préparatifs pour cet événement avaient été déployés. Près de 400 personnes étaient attendues. Mais, à 21h50mn, un autre courrier venant du même chef Cuc, est arrivé pour interdire la tenue de la marche du jeudi 21 fé

vrier. Les motifs énoncés ont été: «susceptibilités de troubles à l'ordre public, qu'engendrerait cette marche». ce moment que nous avons dû courir partout, pour contacter nos militants et les démobili ser», a affirmé le président du Fonac. Le jeudi matin très tôt, a-t-il poursuivi, vers 8h30mn, un coup de fil du C/Cuc suivi à 10h20mn d'une lettre écrite, nous autorise à nouveau à te-nir la marche. «Les marcheurs n'ont pas pu être mobilisés à nouveau» et une organisation qui se respecte, ne peut pas faire une marche avec seulement une vingtaine de personnes», a ajouté M. Maximilien Sossou- Gloh.

Pour le conseiller juridique du Fonac, M. Godjo, toutes ces manœuvres sont faites pour empêcher la marche. Les autorisations ne sont pas de nature à permettre la marche. «C'est tout simplement pour nous empêcher de parler et d'exécuter nos objectifs», a-t-il poursuivi. «Le président de la République nous attendait et nous attend toujours. Tous les documents qui nous servent de base ments du nous servent de base lui seront remis», a affirmé le premier vice- président du Fonac, M. Jean- Baptiste Elias. «La marche finira belle et bien par être une réalité», a-t-il conclu.□

Un jeu de ping pong

Une simple marche et de surcroît pacifique, d'un mouvement de la société civile, le Fonac, en direction de la présidence de la République, subit depuis le 05 février dernier, une succession d'interdictions et d'autorisations venant de la Cuc. Ces faits ressemblent à une partie de ping pong. Le Fonac voudrait tout simplement arriver devant le chef de l'Etat, le président Mathieu Kérékou, lui lire et ensuite lui remettre en main propre, une motion qui lui est réservée. Ce mouvement ne semble cependant pas fatigué et découragé. Il se dit de nouveau décidé à reprendre les démarches pour une autre marche contre l'impunité vers la présidence de la République. Quelle sera la suite de ce feuilleton? Wait and see.